

Inf'Eau DROME

- P.1 ► L'entretien des cours d'eau : Pourquoi?
- P.2 ► Les résultats du projet SPARE
- P.3 ► La révision du SAGE
- P.4 ► Edito du Président

LE JOURNAL DU BASSIN VERSANT DE LA DRÔME

↓
N°21, MARS 2019



L'entretien des cours d'eau...

Pourquoi ?

La ripisylve, ou forêt alluviale, est **indispensable au bon état d'un cours d'eau**. Elle lui apporte ombrage, filtre les polluants, retient les eaux qui ruissellent vers les rivières, offre un habitat à la faune et préserve la richesse des écosystèmes, stabilise les berges, etc... Il faut absolument la préserver et, pour ce faire, son entretien a été rendu obligatoire par le Code de l'environnement qui en donne la **responsabilité au riverain**.

Conscient de la difficulté des propriétaires à entretenir leurs berges, le **Syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD) a décidé d'intervenir en réalisant les travaux d'entretien présentant une notion d'intérêt général**. Il a réalisé un diagnostic complet de la végétation et dispose d'un **plan de gestion**. Les travaux seront ainsi **adaptés** (intensifs, extensifs, ponctuels, voire sans objet) en fonction des secteurs traités, des enjeux présents, des

désordres hydrauliques potentiels et de la qualité du fonctionnement du cours d'eau.

Les travaux ont démarré selon un calendrier qui s'étalera sur 5 ans pour couvrir l'ensemble des cours d'eau du bassin versant (plus de 500km). Ils sont effectués par des équipes possédant un savoir faire spécifique, du matériel adapté et une bonne connaissance des milieux aquatiques.

Des réunions d'information, auxquels les riverains seront personnellement invités, seront organisées sur chaque secteur avant travaux.

Une plaquette détaille cette mission et Olivier BIELAKOFF, technicien rivière, répond à vos questions.

Plus d'infos
sur le
SITE INTERNET du
SMRD et du **SAGE**
Drôme
www.riviere-drome.fr

LE PROJET SPARE* EST FINI : RETOUR SUR DEUX ANS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Porté localement par le Syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD), le projet SPARE* a réuni 5 vallées alpines autour de l'expérimentation de nouvelles formes de participation des citoyens, habitants, usagers pour essayer d'améliorer ensemble la gestion de l'eau et des rivières.

Dans le bassin versant de la Drôme, le projet fait contribuer concrètement des habitants à :

1. Co-construire le cadre de la participation ;
2. Établir un état des lieux du territoire selon les points de vue des citoyens ;
3. Proposer des actions concrètes et détaillées pour la gestion des rivières, de l'eau et du bassin versant, et les assembler en plans d'actions.

Les outils utilisés ont été en partie proposés par les participants et en partie par l'équipe de chercheurs,

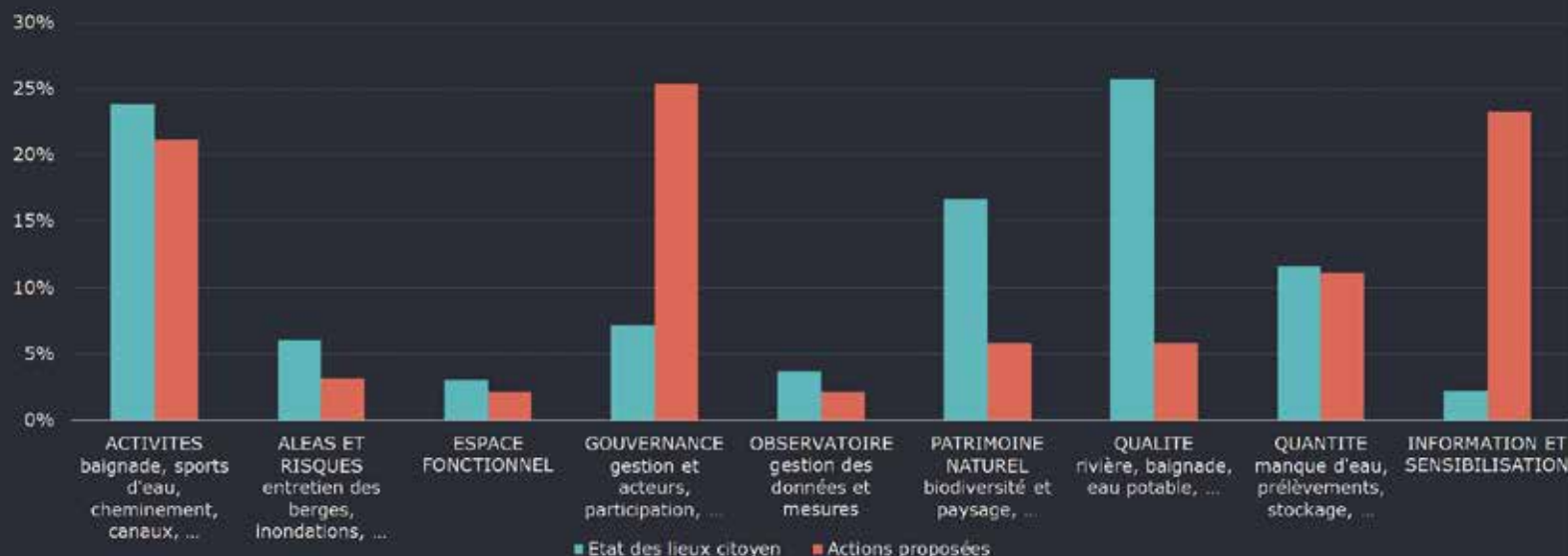
partenaire du projet, spécialistes des démarches participatives (équipe G-Eau d'Irstea Montpellier et Grenoble).

Le processus a été ouvert à tous, tout au long du projet, et a mobilisé 344 personnes à l'occasion de plus de 60 événements organisés par le SMRD : murs d'expressions, interviews d'acteurs, observations terrain participatives, ateliers de dialogue, observation des réunions de la Commission locale de l'eau (CLE), Etc.

Ce travail a permis de collecter plus de 800 expressions citoyennes, présentées au public, ainsi qu'aux acteurs institutionnels, les 12 et 13 octobre 2018 à l'ancien Monastère de Sainte Croix.

Les membres de la CLE utilisent maintenant ces résultats dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Drôme.

* *Strategic planning for alpine river ecosystem*



Au niveau de l'état des lieux réalisé par les citoyens, les perceptions couvrent l'ensemble des enjeux du SAGE actuel avec des intensités différentes. Les thèmes relatifs à la qualité de l'eau, aux activités et usages et au patrimoine naturel sont les plus cités.

Lors de la phase de proposition d'actions, 189 contributions détaillées ont été collectées et discutées entre participants. Elles abordent également tous les enjeux du SAGE mais la gouvernance, l'information et la sensibilisation du public sont les thèmes qui intéressent le plus. La gestion des aires de baignade et des accès à la rivière sont également souvent abordés.

Pour en savoir plus : <http://www.alpine-space.eu/projects/spare> ou sur www.riviere-drome.fr dans l'onglet Documents > Divers / Etudes pour avoir le rapport d'analyse complet incluant l'annexe « Tentative de réponse technique aux questions recueillies lors des ateliers SPARE l'été 2017 »

Exemple de contribution :
« J'adore toutes les rivières et leurs différences. Magnifique cadre de vie ! »

LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX A DÉMARRÉ ...

Le SAGE Drôme (**Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Drôme et de ses affluents**) est entré officiellement en révision en avril 2018. L'**état des lieux du bassin versant** actualisé a été approuvé par la CLE (Commission locale de l'eau) en décembre 2018. Il contient la description complète des usages ainsi que l'analyse de l'état des cours d'eau et de la ressource sur plusieurs années. Complété par les résultats du projet SPARE, il va permettre de mettre à jour les **défis du territoire en matière de gestion de l'eau et des rivières pour aujourd'hui et pour les générations futures**. C'est ensuite dans le SAGE qu'ils seront détaillés.

Les membres de la CLE ainsi que l'équipe du SMRD, qui en fait le secrétariat, ont commencé ce travail et réfléchissent à ce que pourraient être les grands enjeux du futur SAGE, ses objectifs et les différentes actions à réaliser pour les atteindre.

Depuis le 4 octobre 2018, une **étape de concertation** lors de la révision des SAGE est devenue obligatoire. Convaincue de l'intérêt de travailler avec les citoyens, la CLE y voit l'opportunité de vous solliciter à nouveau.



Restitution du projet SPARE au monastère de Sainte Croix : débat mouvant du 13/10/18

LES SÉANCES PUBLIQUES À RETENIR :

Le SMRD invite la population à participer à la formulation des **défis du prochain SAGE Drôme**. Cela se fera lors de deux ateliers de travail :

Un atelier à l'échelle locale, pour échanger et s'informer sur différents thèmes : le partage de l'eau, l'eau potable pour le futur, les intérêts d'avoir des milieux en bon état, les activités de loisir, etc. Au choix, à 18h :

- Lundi 25 mars, salle des fêtes de Livron-sur-Drôme
- Mercredi 27 mars, salle des fêtes de Aouste-sur-Sye
- Vendredi 29 mars à l'ESAT à Recoubeau

Soyez à l'heure, l'atelier sera suivi d'un apéritif.

Un atelier à l'échelle du bassin versant, pour une mise en commun du travail local et la rédaction des défis du territoire en matière d'eau qui seront présentés à la CLE pour l'éclairer dans ses choix :

- Samedi 6 avril 2019 de 9h30 à 17h à la salle des fêtes d'Espenel. *Repas partagé.*

En cas d'empêchement, vous pouvez envoyer vos contributions à info@smrd.org. Et si vous souhaitez être informés et peut-être venir observer une réunion de la CLE du SAGE Drôme, n'oubliez pas de communiquer votre adresse mail au SMRD.

QU'EST-CE QUE LE SAGE ?

Le SAGE (**Schéma d'aménagement et de gestion des eaux**) fixe les objectifs, les actions et les règles permettant de préserver ou de restaurer les milieux aquatiques et de gérer la ressource en eau de façon équilibrée et durable à l'échelle d'un bassin versant.

1^{er} SAGE élaboré en France, le SAGE Drôme a été approuvé en 1997 et révisé une première fois en 2013. Il est rédigé par la **Commission locale de l'eau (CLE)**, une assemblée délibérante, indépendante et décentralisée composée d'élus, d'usagers et de représentants des services de l'État. La CLE du SAGE Drôme date de 1993. La concertation et la discussion entre acteurs sur le bassin versant de la Drôme est ainsi vue depuis longtemps comme une solution aux problèmes qui se posent en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

L'animation et le secrétariat de la CLE et du SAGE sont assurés par le **Syndicat mixte de la rivière Drôme et de ses affluents (SMRD)**.

Pour être validé, le prochain SAGE Drôme devra être soumis à l'avis des collectivités locales, du comité de bassin de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et à une **enquête publique**.

Une fois **approuvé par le Préfet**, le SAGE devra être appliqué par tous sur son territoire.



EDITO DE GÉRARD CROZIER, PRÉSIDENT DU SMRD ET DE LA CLE



Chères habitantes et chers habitants du bassin versant de la Drôme,

L'année 2019 démarre sous le signe de l'action pour le SMRD et la CLE que je préside.

Beaucoup de travaux ont en effet démarré dont certains étaient particulièrement attendus. Je veux parler de

l'entretien des 500 km de cours d'eau du bassin versant et du lit de la Drôme elle-même. Beaucoup d'entre vous s'inquiètent en effet des risques encourus en cas de crue si les cours d'eau ne sont pas correctement entretenus. Les dernières interventions du SMRD datent de 2014 et la végétation a tendance à s'installer dans le lit, figeant les graviers et freinant les écoulements.

Un temps incompressible a été nécessaire au montage des dossiers pour obtenir l'autorisation d'intervenir sur des parcelles privées avec des fonds publics. La DIG (Déclaration d'intérêt général) étant obtenue, depuis octobre 2018, l'entretien a repris et les efforts vont être faits pour tenir le planning qui s'étale sur 5 ans.

Parallèlement, d'autres chantiers sont en cours comme **l'élimination de la renouée du Japon** (plante invasive) sur

le cours d'eau de la Meyrosse, près de Die, la création d'un circuit pédagogique pour visiter **la zone humide des Nays** à Saint Roman.

En préparation également pour le courant de l'année, des chantiers importants pour la morphologie de la Drôme, comme **la réintégration du lac des Freydières** dans le lit de la Drôme ou **la restauration de la Saleine**, près de Crest, mais aussi des chantiers pour **la restauration de la continuité écologique**, avec l'installation de passes à poissons.

Le SMRD continue également à suivre l'état de nos cours d'eau et de la ressource en eau pour connaître leurs évolutions et l'effet de nos interventions ou usages. Il a rédigé un **état des lieux complet** par thématique qui a pu être approuvé par la CLE le 12 décembre 2018 après plus d'un an de rédaction. **Disponible sur le site internet du SMRD**, vous y trouverez la réponse à vos questions sur la situation environnementale de nos belles rivières, mais aussi sur les difficultés qui nous attendent avec le réchauffement climatique. Ce document fera partie des documents support pour la rédaction du futur SAGE par la CLE. Et grâce à vous, celui-ci bénéficiera des premières orientations stratégiques de Auvergne Rhône Alpes co-construites avec les citoyens !

Avec mon dévouement,

Gérard CROZIER

Le SMRD vous conseille dans vos démarches **techniques** et **administratives** pour tous vos projets en lien avec un cours d'eau.

Plus d'infos sur le **SITE INTERNET** du **SMRD** et du **SAGE Drôme**
www.riviere-drome.fr

NOUS CONTACTER



Le Syndicat mixte de la rivière Drôme, SMRD, vous accueille

1 Place de la République
26 340 Saillans
Tél. : 04 75 21 85 23
Fax. : 04 75 21 38 35
@ : info@smrd.org

www.riviere-drome.fr

Qui demander ?

Chrystel FERMOND : directrice SMRD et animatrice SAGE
Julien NIVOU : hydromorphologie et risque
Fabrice GONNET : patrimoine naturel
Claire PETITJEAN : révision du SAGE
Jérôme DUVAL : observatoire des cours d'eau
Olivier BIELAKOFF : technicien rivière
Marie FALCONE : accueil et secrétariat
Céline BELBEOC'H : budget et personnel

Président : Gérard CROZIER

Vice-présidents : Claude GUILLAUME, Martine CHARMET, Denis BENOIT

